Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 6-7

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Femmes dévoilées

Lorsque l'on évoque les femmes des pays arabes, on songe aussitôt à l'intégrisme islamique. Pourtant, là-bas, depuis des décennies, des femmes se battent pour leurs droits.

Rachida Ennaifer est Tunisienne et musulmane. Comme la plupart de ses compatriotes, elle ne porte pas le voile. On aurait d'ailleurs de la peine à imaginer qu'il en soit autrement. Sa tenue européenne et ses convictions féministes la rattachent plus au monde moderne qu'à celui des traditions islamiques. A 40 ans, elle est journaliste et assistante à la Fondation Friedrich-Naumann pour les projets de développement des droits des femmes et protection de l'environnement. Vice-présidente de la Fédération arabe des journalistes, présidente de 1980 à 1984 puis secrétaire générale de 1988 à 1990 de l'Association des journalistes tunisiens, elle est également cofondatrice de l'Association des professionnelles africaines de la communication, du Club d'études pour la condition de la femme et de la revue *Nissa*.

Rachida se bat entre autres pour qu'une image plus authentique des femmes arabes soit diffusée par les médias. Organisatrice de la 3e Conférence des femmes journalistes arabes, elle raconte quelle fut sa surprise de voir cette conférence illustrée par les médias occidentaux avec des images de femmes voilées. Aucune journaliste de la conférence ne l'était!

C'est cette image des femmes, stéréotypée, que nous avons voulu rectifier par ce dossier. Les femmes d'Arabie, Tunisiennes, Marocaines, Algériennes, Egyptiennes ou Sahraouis... ne sont pas toutes, et de loin, des femmes voilées, rasant les murs des maisons, soumises et passives, ni des danseuses du ventre offertes en pâture aux touristes. Les féministes existent depuis bien longtemps. Le droit de vote a été accordé à la plupart d'entre elles bien avant que nous-mêmes, Suissesses, n'y ayons eu droit.

Loin de nous l'idée de repousser le problème de l'islamisme et du renouveau intégriste (FS y a consacré un dossier en février 1990). Ce que nous voulons montrer, c'est que les femmes de là-bas, d'est en ouest, entre Méditerranée et Sahara, océan Atlantique et désert de Lybie, ont une voix qu'elles savent faire entendre. Même si la tradition musulmane a cherché durant longtemps, et encore aujourd'hui, à les bâillonner et à les museler. «Ce n'est pas l'islam, qui est l'une des religions les plus tolérantes et respectueuses de l'individu, mais l'interprétation patriarcale du Coran et des Hadiths qui a relégué les femmes à l'arrière-plan», affirment la plupart des féministes mulsulmanes. «Aujourd'hui, ce sont des mentalités, des habitudes séculaires que nous avons à faire évoluer. Mais la démocratie et la liberté occidentale sont des illusions. Ce n'est pas là que nous devons chercher notre modèle d'émancipation», affirme Naoual El Saadaoui dans l'interview qu'elle a accordée à Femmes suisses *(voir p. 10)*.

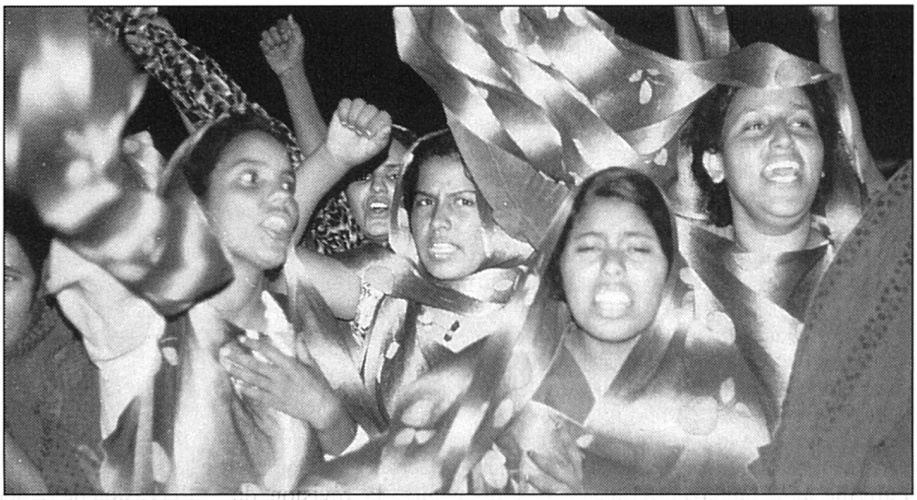

Elles ont une voix à faire entendre. (Photo A. Oksalampi)

L'exemple égyptien

Quels sont ces nouveaux modèles qui permettent aujourd'hui aux femmes arabes de s'émanciper. C'est ce que nous avons tenté d'éclaircir, de manière très succincte il est vrai, tant les groupes féministes sont nombreux et divers, plus ou moins cachés derrière des réunions de cuisine ou d'éducation, plus ou moins officiels, plus ou moins étatisés.

L'histoire du féminisme, ou plutôt des féminismes, dans les pays nord-africains et musulmans, n'est de loin pas récente. L'Egypte en fut l'un des berceaux, avec la Tunisie. La première conférence féministe s'est tenue en 1908 au pays des pharaons. Deux ans plus tard, au Congrès national de ce même pays, une femme se lève et prend la parole en signe de protestation contre la discrimination des sexes. Elle revendique les droits civiques pour ses semblables.

La plus ancienne des féministes arabes fut sans doute Hoda Chaaraoui. En 1923, elle participe au Congrès de l'Union internationale des femmes à Rome. Elle fut la première voix féminine égyptienne qui s'éleva à l'étranger. De retour à Alexandrie, elle se dévoile et annonce la fondation de l'Union féministe égyptienne. Cette union, qui fut reconnue au niveau national et international, fut membre de l'Alliance internationale pour le suffrage féminin. Ses buts étaient d'élever le niveau moral et social des femmes afin qu'elles puissent participer au même titre que les hommes à la vie publique et politique.

En Tunisie

En 1929, c'est en Tunisie qu'une femme se dévoile lors d'une conférence sur le féminisme (la même année se tient le premier Congrès des femmes palestiniennes, mouvement clandestin qui devint par la suite le Mouvement des femmes arabes palestiniennes). En 1930, le premier homme féministe tunisien soulève une tempête en publiant en arabe *Notre Femme, la Législation islamique et la Société*. Il revendique, tout comme les mouvements féministes égyptiens, le droit à l'instruction comme instrument de libération de la femme. La première revue féministe en français paraît sous le nom de *L'Egyptienne* de 1925 à 1940. En Tunisie, la revue *Leila* sera publiée de 1934 à 1941.

En 1932, des femmes de la bourgeoisie tunisienne militent pour leur participation à la vie civique. Elles forment plusieurs associations féminines. Deux ans plus tard, Habib Bourguiba inscrit dans son programme politique l'émancipation progressive des femmes. Son parti leur ouvre ses rangs. Elles seront présentes à toutes les manifestations.

Le 29 septembre 1952, l'Egypte accorde le droit de vote à celles qui savent lire et écrire, mais non l'éligibilité. Il fallut attendre 1956 pour que la constitution de ce pays reconnaisse les deux droits (la Mauritanie l'a fait en 1946 et le Liban en 1953). En Tunisie, la même année, outre le droit de vote accordé aux femmes, un nouveau statut personnel est promulgué, interdisant la polygamie (le seul Etat ayant pris cette disposition dans les pays arabes) et introduisant la reconnaissance des droits égaux entre époux. La procédure de divorce remplace alors la répudiation unilatérale.

Modèle à part

La situation des Emirats arabes unis est assez particulière. Les femmes diplômées y sont plus nombreuses que les hommes. C'est le taux le plus élevé du monde arabe. La présidente de la Fédération des femmes des Emirats arabes unis n'est autre que l'épouse du président Mubarak. Elle s'est fixé pour but l'éradication de l'analphabétisme. C'est l'un des rares Etats où les filles ne sont pas discriminées dans la scolarisation, tout comme en Jordanie. Par contre, 6% des hommes mariés sont polygames (16,8% au Soudan, 12% en Arabie séoudite contre 1,8% en Algérie et 0,5% en Tunisie). Là, le «féminisme» est étatisé, pour ne pas dire muselé. Les femmes suivent des cours de défense civile et des entraînements militaires. Mais elles n'ont pas le droit de vote, tout comme en Arabie séoudite ou en Syrie. Au Koweit, elles viennent de participer à leur premier suffrage.

Maroc à la traîne

Au Maroc ce n'est que vers les années huitante que le féminisme s'est organisé tout en restant tributaire des partis politiques. Dans ce pays, le roi, en l'occurrence Hassan II, est l'émir de tous les croyants. Lors d'un récent entretien télévisé, il se déclarait ouvert à la participation des femmes à la vie politique et voyait possible l'avènement d'une ministre: «Les femmes sont très travailleuses et sont des éléments positifs importants. Je n'en connais pas une qui soit corrompue dans l'exercice de ses fonctions.» Il se dit à l'écoute des revendications émises par le Conseil des femmes en vue d'une réforme du statut personnel: «Seules les choses interdites formellement par le Coran ne peuvent être accordées aux femmes» précise-t-il cependant.

Une association s'est créée en 1992 pour la défense des droits de la femme. L'une d'entre elles fait figure de battante. Dénonçant l'égalité de façade régnant au Maroc – malgré la Constitution de 1962 qui stipule que l'homme et la femme jouissent de droits politiques égaux – Fatima Alaoui se bat corps et âme. Elle refuse de se contenter de palabres quant à la participation des femmes à la vie civique, dénonce les abus et les discrimimations. Elle préside, et c'est une première, le tout nouveau Parti «des verts» créé à la veille des élections de 1992. Est-ce parce que ce mouvement est dirigé par une femme? Il a subi récemment des tentatives d'intimidation. Fatima milite également pour la création de cellules SOS Viol et lutte contre «l'abus de pouvoir au Maroc». En effet, une récente affaire vient de secouer la société marocaine à l'aube même de l'espoir que représente l'adoption de la nouvelle Constitution. Des centaines, voire des milliers de femmes auraient été torturées et violées sur les ordres d'un commissaire «au-dessus de tout soupçon». Des fichiers contrefaits, des motifs d'inculpation cousus main, des revendications féministes muselées depuis plus de vingt ans. C'est dans ce climat que les Marocaines se sont longtemps battues.

Dure Algérie

Comme dans la plupart des pays où sévissent des conflits, les femmes algériennes ont participé activement et massivement à la guerre d'indépendance. Ce qui n'a pas empêché ensuite le pouvoir en place d'avoir à leur encontre des positions réactionnaires. Elles furent sommées de retourner dans leurs foyers. En 1981, une mesure de police met le feu aux poudres. Elle interdit aux femmes de sortir du territoire algérien sans être accompagnées ou munies d'une autorisation émanant du père ou du mari. Le 5 février sera créé le Collectif indépendant des femmes. Il exige des lois civiles en lieu et place du code de la famille. En 1985, ce combat aboutit à la création d'une association «Pour l'égalité des femmes et des hommes devant la loi». La lutte pour l'émancipation est ardue et souvent clandestine, dénoncée parfois par les

Points de repère

Le **Coran** ou **Qur'an**: livre saint des musulmans: il se compose de l'ensemble des révélations faites à Mahomet (Muhammad) durant les vingt dernières années de sa vie par l'intermédiaire de l'archange Gabriel. La première partie, destinée aux incroyants de la Mecque, a été écrite avant l'Hégire. Elle forme une sorte de code éthique inculquant la charité, la persévérance et la purification. La deuxième partie est ponctuée de dispositions juridiques réglant la vie communautaire de la nouvelle société islamique créée à Médine. Les fragments du Coran ont été assemblés sous les directives du Prophète lui-même.

La **Sunna** ou **Hadith**, appelée aussi **Tradition** du Prophète, est l'ensemble des actes et propos de Mahomet. Ce sont principalement des commentaires du Coran par le Prophète ou des règles prescrites à la communauté islamique. Source d'une multitude de règles pratiques, elle guida les juges dans les premiers siècles de l'islam. En peu de temps, la Tradition s'est vu grossir par ceux qui inventaient des hadith pour appuyer leur propre doctrine ou enseigner des doctrines hérétiques, parfois simplement par souci d'édification. On chercha plus tard à rétablir et dissocier ce qui fut réellement paroles du Prophète et inventions.

La **Chari'a**: Loi des Sunnites, législation islamique faite d'un ensemble de prescriptions juridico-religieuses qui régissent la communauté des croyants. Elle contient à la fois les sources incontestées du Coran et du Hadith, mais également un consensus de la communauté et des savants.

L'**Hégire** (622 ap. J.-C.) détermine le début du calendrier musulman. Il commence au départ du Prophète qui dut fuir La Mecque où il était persécuté pour s'installer à Médine et y fonder la société islamique.

Chi'ites (vient de schi'isme): Mouvement arabe, politique à ses débuts, qui contestait la légalité de la succession du Prophète. Les Chi'ites pensent que le successeur de Mahomet ne devait pas être soumis à élection, comme le soutiennent les **sunnites,** mais que le Prophète avait l'intention de désigner comme chef des musulmans Ali, son fils adoptif, cousin et beau-fils.

Afin de réagir contre la domination arabe, les Perses adoptèrent le chi'isme. De faction politique, le mouvement devint peu à peu secte religieuse.

Pensant que le Coran a été expurgé des passages attestant la légitimité d'Ali, les Chi'ites ont leur propre collection canonique des Traditions. Ils apportèrent plusieurs modifications aux règles fondamentales de l'islam, comme par exemple la purification. Ils pratiquent la flagellation et sont plus démonstratifs de leurs émotions.

Les chi'ites forment un grand nombre de sectes dont certaines sont extrémistes. Ils représentent 10% des musulmans soit 90 millions d'islamistes répartis principalement en Iran (un tiers), en Inde, au Pakistan, en Afghanistan, en Irak et au Liban.

Au Maghreb, en Egypte, en Arabie séoudite, dans la plupart des états arabes sauf l'Irak et le Bahrein, les habitants sont essentiellement sunnites. On trouve des chrétiens au Liban (45%), en Syrie (10%) et en Egypte (6%).

femmes elles-mêmes et menacée surtout par les menées intégristes plus violentes que jamais.

Au cœur des luttes

L'Algérie n'est pas le seul pays où les femmes ont lutté aux côtés des hommes. En Palestine, leur vie a toujours été liée à la lutte de leur peuple. En 1965, l'engagement féminin dans la résistance aboutit à la création de l'Union générale des femmes palestiniennes. La Déclaration d'indépendance proclamée en 1988 à Alger stipule qu'il n'y aura aucune discrimination dans la nouvelle constitution. Une mention particulière retient l'attention: «Nous rendons hommage à la femme palestinienne, héroïque gardienne de notre pérennité et de notre existence, et du feu qui nous anime.» En 1989, un Haut Conseil des femmes coordonne les diverses associations existant en Palestine.

Comme les Palestiniennes, depuis 1914, les Syriennes militent au sein de groupes clandestins. Le mouvement féminin se limite jusqu'en 1966 à de nombreuses organisations à caractère social. Actuellement, les associations féminines sont sous la coupe de l'Etat. Le régime en vigueur est encore féodal. Si la liberté d'expression est restreinte en général, pour les Syriennes elle est quasi inexistante.

En Israël, c'est une volonté de paix qui rassemble pour la première fois en 1988 les femmes de ce pays. A Jérusalem, tous les vendredis, des «femmes en noir» opposées à la guerre se réunissent et manifestent silencieusement.

Ces groupes de femmes sont agressés verbalement et physiquement par l'armée israélienne qui les traite de «sorcières qui ne cherchent qu'à se faire b... par les Arabes».

Pour les femmes algériennes, un avenir incertain.

Un Maghreb décidé

C'est certainement dans le Maghreb qu'existe la volonté commune la plus forte d'émancipation et de résistance à l'intégrisme religieux. Ainsi Fatima Mernissi, sociologue et écrivaine, auteure de plusieurs ouvrages dont le *Harem politique et les Sultanes oubliées* et membre du Conseil de l'Université des Nations Unies. Elle est également l'initiatrice du projet «Femmes Maghreb 2002» qui vise à mettre en place une chaîne créatrice à l'échelle du Maghreb où chacune et chacun est appelé-e à mettre toutes ses potentialités de création au service du changement des mentalités. La chaîne a déjà à son actif plusieurs ateliers d'écriture et la production de livres et de vidéoclips.

Autre exemple concret de cette volonté d'émancipation, c'est l'atelier de formation et d'échanges sur le Leadership féminin au Maghreb qui s'est tenu les 7, 8 et 9 mai 1993 à Hammamet (Tunisie). Cet atelier réunissait des Marocaines, des Algériennes, des Tunisiennes, une Canadienne et la présidente du Parlement norvégien et membre du Conseil de l'Europe, Inger Lise Gjorv. L'idée n'était pas d'établir un constat de carence ou d'absence. La présence de plus en plus nombreuse de femmes compétentes dans un nombre de plus en plus important de secteurs publics est un fait établi au Maghreb. Il s'agissait de favoriser l'échange entre femmes du Maghreb leader dans divers domaines de la vie publique et associative, en les confrontant à l'expérience de femmes du Nord. Cet échange devrait permettre d'établir des stratégies d'avenir et un planning pour aider les femmes à être en accord avec elle-même et avec la société, une société plus ouverte aux femmes, plus juste, plus libre et plus développée.

L'analyse de ce que pourrait être un modèle de leadership féminin a permis de mettre en valeur des qualités jusque-là marginalisées ou rejetées au profit de modèles classiques de leadership.

Cette marginalisation a été elle-même analysée, comme d'autres techniques de domination qui empêchent les femmes de prendre part à la prise de décision et les relèguent au rang d'exécutantes ou de simple spectatrices.

Un rendez-vous a d'ores et déjà été fixé au mois de mars l'année prochaine.

Peu à peu les femmes nord-africaines s'organisent. Même si le mouvement des femmes en Arabie séoudite ou celui des femmes Sahraouis *(voir p. 12)* ne répond pas à notre définition occidentale du féminisme, ils démontrent tout de même une volonté remarquable d'émancipation. De quoi prouver que voilé ou non le féminisme existe bel et bien et depuis fort longtemps dans les pays musulmans du nord de l'Afrique.

Sylviane Klein

Les sources historiques ont été tirées essentiellement de l'Agenda des femmes arabes, 1993, de Sakina Ballouz-Cherrad.

Nouvelles du Réseau

L'an dernier le Collectif du 14 juin avait lancé un appel de fonds pour soutenir l'ambitieux programme «Femmes et lois» du Réseau des femmes vivant sous lois musulmanes.

Il s'agissait de récolter 70 000 fr. par an pendant deux ans pour en assurer la coordination. Où en sommes-nous?

Suzanne Lerch confirme que grâce à la participation de très nombreuses donatrices – trois quarts de petits dons! – l'objectif a été atteint pour la première année. Et le projet avance...

Des recherches sur les lois et leur application sont menées dans 29 pays d'Afrique et d'Asie. Elles sont réalisées par des activistes sur le terrain qui connaissent bien la situation et la culture locales. Très fouillées, elles permettront de développer trois types d'outils pour la défense des droits des femmes.

Premièrement, du matériel didactique directement utile aux femmes et adapté à chaque pays sera concrétisé sous la forme, par exemple, de vidéos ou de bandes dessinées. Dans une deuxième étape, les avocates et les spécialistes disposeront d'outils précieux grâce à deux synthèses locales: une pour l'Asie et une pour l'Afrique. Troisièmement, une large synthèse globale des 29 pays devrait aussi voir le jour.

Pour que ce formidable élan collectif des femmes aboutisse, il a besoin de notre appui, car nous sommes toutes concernées.

Solifonds, Femmes sous lois musulmanes, CCP 80-7761-7.

Caroline Perren

Le long cri de Naoual

Psychiatre, écrivaine et Egyptienne, Naoual El Saadaoui défend la cause des femmes depuis plus de trente ans.

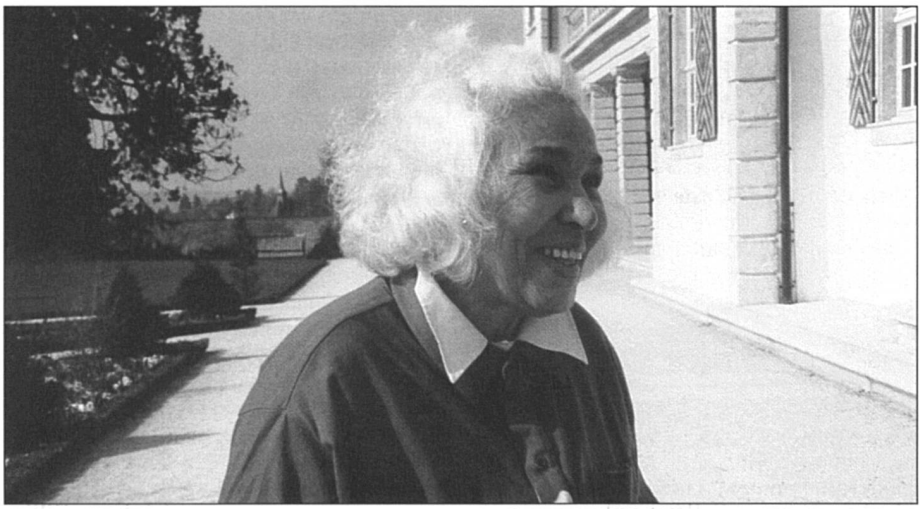

Naoual El Saadaoui: le port du voile n'a jamais été un précepte islamique!

Elle est psychiatre, écrivaine et... Egyptienne. Ses ouvrages sont des best-sellers dans le monde arabe depuis plus de trente ans. Mais pas toujours appréciés par les milieux conservateurs. A tel point que Naoual El Saadaoui s'est retrouvée en prison sous Sadate et que sa tête est mise à prix par certains milieux intégristes. Elle ne se déplace plus dans son pays qu'entourée de gardes du corps. Et pourtant, à travers romans, essais, pièces de théâtre et conférences, elle défend inlassablement les femmes et s'élève contre les comportements sexistes qui les réduisent à un statut inférieur. Sans grand succès, si l'on en juge par la régression que connaissent les femmes depuis les années soixante dans la plupart des pays arabes. L'esclavage se décline de multiples manières: voile, soumission totale, mimétisme, fatalisme, voire prostitution. De passage en Suisse entre deux tournées de conférences sur le continent américain, Naoual El Saadaoui a bien voulu répondre à nos questions.

sg – Naoual El Saadaoui, vous êtes une des rares femmes arabes à avoir osé vous élever de façon si virulente et si poignante contre les tares d'une société qui n'en finit pas d'étouffer les velléités d'émancipation de ses femmes. Vous-même avez été menacée à plusieurs reprises par certains milieux intégristes, à tel point que vous devez faire appel à une protection rapprochée lorsque vous vous trouvez dans votre pays. Comment expliquez-vous cette suspicion, cette hargne même; vos prises de position sont-elles si révolutionnaires pour le monde arabe?

nes – J'aimerais tout d'abord dire que mes ouvrages sont très largement répandus dans le monde arabe et que la majorité de mes lectrices et lecteurs les apprécient. Le problème – mon problème! – est que les détenteurs du pouvoir, eux, ne les aiment pas du tout. Pourquoi? A leur avis, mes textes menacent leurs prérogatives puisqu'ils mettent en lumière l'exploitation d'un système patriarcal profondément enraciné dans les mentalités. Cela dit, je crois que mon analyse n'est pas seulement valable pour les pays arabes, mais également pour l'Occident.

Notez que je peux comprendre en un sens. Mes ouvrages tentent en effet de dénouer la trame d'une exploitation à multiples visages, qu'elle soit le fait du colonialisme, de régimes à poigne, de structures familiales ou de l'individu lui-même. L'oppression politique se conjugue avec l'oppression économique, sociale, sexuelle, psychologique et culturelle. Les femmes en sont certes les premières victimes, mais n'oublions pas la cohorte des pauvres et des laissés-pour-compte. Voilà pourquoi les détenteurs du pouvoir, quel qu'il soit, regardent ma démarche de travers: en 1972, je perds mon poste au gouvernement; en 1981 Sadate me jette en prison, et aujourd'hui je me retrouve sur la liste noire de groupes extrémistes, dont certains n'hésitent pas à me vouer aux gémonies en utilisant des slogans pseudo-religieux à mon encontre.

Oui, on peut dire que mes ouvrages sont révolutionnaires, mais pas dans un sens idéologique.

sg – Si l'on retrouve le mot «liberté» dans la phraséologie politique arabe, il est plutôt synonyme d'indépendance, sous-entendu «nationale». Il est très peu question de liberté individuelle. Or, vous renversez la dialectique et militez d'abord pour l'émancipation des individus, des femmes en particulier. Pensez-vous que le «salut» de la société arabe passe d'abord par la liberté de ces dernières, ou bien la lutte d'émancipation nationale a-t-elle tout de même la priorité?

Miadi Zineb: le voile, on peut le porter ou pas, ce n'est pas une affaire.

nes – Je ne pense pas que des femmes puissent être libres dans un pays qui ne l'est pas. Et l'inverse est également vrai. Un pays ne peut être vraiment indépendant si plus de la moitié de sa population (les femmes) vit dans l'oppression. Quant à savoir quelle démarche précède l'autre, cela dépend des situations. L'une ne va de toute façon pas sans l'autre: nous devons lutter pour nous libérer nous-mêmes et la société en même temps.

sg – Dans* Ferdaous, *l'un de vos ouvrages les plus radicaux, où vous racontez l'histoire – véridique – d'une jeune femme qui se prostitue «librement», tue un proxénète et finit condamnée à mort, vous poussez la logique de l'oppression jusqu'à l'absurde: Ferdaous «préfère» le trottoir que le mensonge et un esclavage qui ne veut pas dire son nom. L'héroïsme tragique de cette femme n'est-il pas trop radical pour les femmes arabes qui vous lisent?

nes – Ce roman n'est bien évidemment pas une apologie de la prostitution. Tout au contraire, je montre comment un système patriarcal peut contraindre certaines femmes comme Ferdaous à devenir filles publiques. Or, que veut Ferdaous? Tout simplement un peu d'amour et de liberté. Elle en est finalement réduite à quémander l'affection fugitive de quelques clients. Sa vie de prostituée n'est en fait qu'une lente agonie. Ce que je voulais montrer par là c'est que la femme recherche envers et contre tout la dignité et le respect. Le personnage de Ferdaous est dans ce sens «révolutionnaire», car il ne cesse de lutter pour un peu d'humanité, désespérément certes, mais il lutte. Si j'en crois les témoignages de quelques-unes de mes lectrices, le message est bien passé. Une prostituée suisse qui a lu Ferdaous a même complètement cessé ses activités après avoir refermé le livre!

sg – Vous êtes une musulmane respectueuse de votre croyance et vous vous attaquez néanmoins à l'un des enseignements du Coran les plus enracinés dans l'inconscient collectif des peuples arabes: la femme doit se soumettre à l'homme. Est-il possible selon vous de relire les textes islamiques d'un point de vue féministe ou est-ce que toute émancipation ne peut se faire que contre les paroles du Prophète (ou leurs interprétations)?

nes – A mon avis, l'islam – comme d'ailleurs n'importe quelle autre religion – n'est pas a priori contre la libération des femmes, ni pour d'ailleurs. Tout est question d'interprétation! Or, ce sont toujours les hommes qui, dans l'Histoire, ont interprété les paroles divines. La boucle est bouclée. Cela dit, il existe tout de même des théologiens musulmans qui rompent avec l'interprétation littérale et commencent à donner une vision plus pondérée de la femme et de son statut dans l'islam.

sg – Vous passez beaucoup de temps en Occident pour témoigner de votre combat. Le féminisme à l'occidentale vous est donc familier. Pensez-vous qu'il peut fournir un modèle de libération pour les femmes arabes ou ces dernières doivent-elles inventer leur propre voie?

nes – La démocratie et la liberté à l'occidentale sont à mon avis des illusions. Ce n'est donc pas là que nous devons chercher notre modèle d'émancipation. Il nous faut faire preuve d'imagination, créer notre propre conception de la liberté.

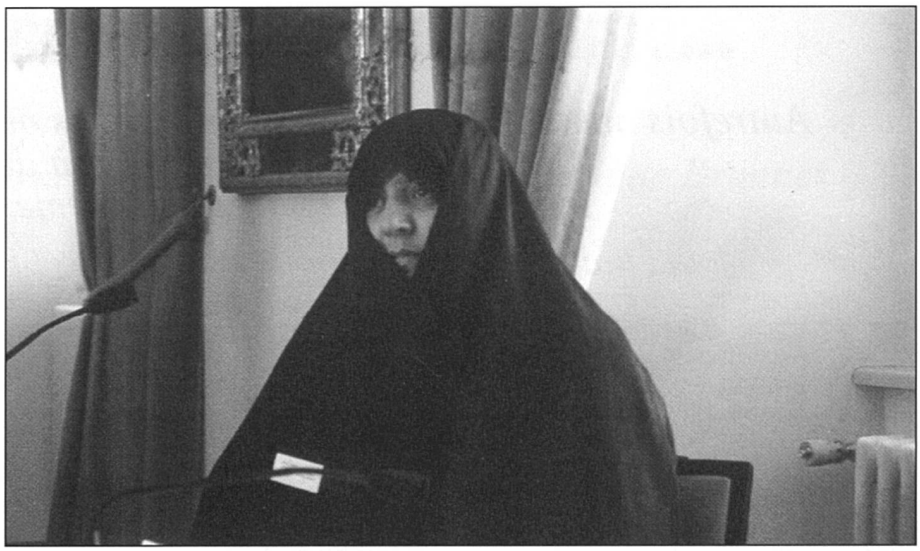

Shala Habibi: le contaste iranien.

sg – Comment?

nes – Il faut tout d'abord créer les conditions sociales d'une réflexion sur le rôle des femmes au sein des sociétés arabes. Je pense notamment à la vie associative, qui n'existe encore qu'à l'état embryonnaire, à la création de groupes de rencontre, voire de partis politiques rassemblant des femmes. Nous avons essayé de le faire à plusieurs reprises mais la dernière tentative en date s'est soldée par un échec: l'Arab Women's Solidarity Association, que je présidais, a été interdite le 15 juin 1991 par décret du gouvernement égyptien. On recommencera, même s'il faut crier longtemps.

Stéphane Gillioz

Iran-Maroc: la balle à deux camps

(sg) – Le décor tout d'abord. Une salle de conférence perdue dans un château magnifique, lui-même perdu dans la campagne soleuroise. Il est 9 heures du matin au Château Waldegg, le 31 mars 1993. Invités par l'Académie suisse pour le développement et l'Office fédéral de la culture, des sociologues, des juristes, des politologues, un zeste de théologiens dont un ayatollah iranien, une poignée de femmes attentives et trois musulmanes se perdent en mondanités. Mais on sent que chacun – et surtout chacune – veut en découdre.

Naoual El Saadaoui ouvre les feux avec son énergie habituelle: «Le port du voile n'a jamais été un précepte islamique! C'est plutôt l'expression de l'esclavage, le signe que l'homme enferme sa femme, la réduit à l'état de propriété privée.» Elle continue, tout sourire: «Il faut en finir avec ces experts qui croient lire dans les textes religieux la volonté de Dieu et l'imposer aux femmes.» La toute jeune interprète iranienne, voilée comme il se doit, applaudit discrètement, les yeux baissés. L'ayatollah Misbah Yazdi, professeur à l'Université de Qom (Iran), lui, ne bronche pas; il prend des notes. Miadi Zineb, sociologue à l'Université de Casablanca (Maroc) vient à la rescousse: «En tant que femme mulsulmane, j'interprète ce verset comme étant l'affirmation de l'égalité absolue de l'homme et de la femme devant Dieu. Tout le reste est question d'interprétation. Quant au voile, on peut le porter ou pas, ce n'est pas une affaire.»

L'ayatollah Yazdi intervient: «Au nom du Dieu tout-puissant et miséricordieux! J'éprouve beaucoup de respect pour mes deux sœurs dans la foi. Le Coran est sacré et on ne peut pas laisser son interprétation à n'importe qui! Les femmes doivent suivre son enseignement et ne pas essayer de s'y soustraire.» Shala Habibi, conseillère du gouvernement iranien pour les questions féminines, abonde dans le même sens: «La femme a un rôle primordial à jouer dans la société: mettre au monde les enfants et les éduquer. Mais cela ne veut pas dire qu'elles ne peuvent pas faire carrière comme l'on dit en Occident! Le voile les protège des hommes et leur permet de participer pleinement à la vie civile. C'est une question de respect!»

Naoual El Saadaoui, épouse et mère de famille attentive, la regarde de travers. Miadi Zineb, mère de deux filles elle aussi, toussote. Ambiance. Mais la conversation continue, courtoise. Les trois femmes se renvoient la balle sous le regard d'une assemblée ravie. L'ayatollah semble de plus en plus perdu. Il ne prend plus de notes. Trois femmes musulmanes font (librement) de la théologie.

Parole de nomade

Autrefois nomades, les femmes sahraouies ont acquis aujourd'hui des droits qu'elles tiennent à défendre, indépendamment d'un problème politique

Khadidja Hambi, membre du bureau exécutif de l'Union nationale des femmes sahraouies et chargée de l'information et de la culture est entourée de membres du comité des Femmes pour la paix Genève. C'était le 20 avril. Le grand atlas était ouvert sur l'Afrique du Nord, pour mieux situer ce peuple sahraoui entre le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie.

«Nous ne sommes qu'un peu plus d'un million de Sahraoui-e-s. Les réfugié-e-s au Sahara algérien sont près de 165 000 vivant dans des camps de toile. En 1991, nous espérions que le référendum d'autodétermination organisé par l'ONU, nous permettrait de rentrer chez nous. Le roi du Maroc n'en a pas voulu. Alors nous sommes toujours là, dans notre camp, où toute l'organisation administrative est entre les mains des femmes» raconte Khadidja.

Les Sahraouis sont d'anciens nomades. Les hommes (les maris) étaient des caravaniers, des commerçants qui organisaient depuis des millénaires les transports à travers le Sahara. Quelques-uns étaient aussi bergers, menant des troupeaux d'oasis en oasis. Aujourd'hui, les hommes sont toujours absents, mais c'est parce qu'ils sont soldats du Polisario. Les femmes (épouses) ont l'habitude de rester seules à la maison pendant des mois. Elles ont ainsi acquis des droits et peuvent remplir certaines tâches que les femmes des familles sédentaires ne peuvent accomplir. Par exemple, la femme sahraouie travaille à l'extérieur, devient institutrice, peut même enseigner le Coran et recevoir des invités hommes hors de la présence de son mari. «Tout cela fait, dit-elle, que chez nous il y a moins de violence. Nous sommes respectées.»

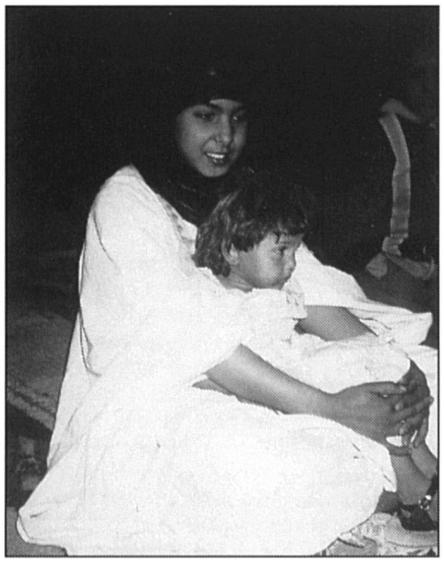

A visage découvert... et épanoui.

Khadidja Hambi entourée du comité des Femmes pour la paix de Genève.

Aujourd'hui, les Sahraouies veulent garder ces droits grâce auxquels elles ont goûté à une certaine liberté. Aussi craignent-elles le fondamentalisme algérien. Elles redoutent même, d'une certaine manière, le retour définitif des maris lorsque la paix sera revenue. A tout prix elles veulent garder leurs droits acquis.

C'est pourquoi elles désirent tisser des liens avec d'autres femmes pour mieux s'assurer de garder les libertés qu'elles ont conquises.

«Femmes de Suisse, ne nous oubliez pas», nous disent les femmes sahraouies.

Jacqueline Berenstein-Wavre

Quelques ouvrages sur le sujet...

Naoual El Saadaoui

– *Ferdaous, une Voix en Enfer*, Editions des femmes, 1981.
– *La face cachée d'Eve: les femmes dans le monde arabe; Douze Femmes dans Kanater,* Editions des femmes, 1982.

Autres ouvrages en anglais, publiés à Londres

– *Women and Neurosis* (1975), *Memoirs of a Women Doctor* (1985), *On Women* (1986), *Love in the Kingdom of Oil* (1992), *The Innocence of the Devil (à paraître en* 1994).

Assia Djebar

– *Les Impatients*, Julliard, 1958.
– *Les Enfants du Nouveau Monde*, Julliard, 1962
– *Les Alouettes naïves*, Julliard, 1967.
– *Femmes d'Alger dans leur Appartement*, Editions des femmes, 1980.

Abdelwahad Bouhdiba

– *La Sexualité en Islam*, PUF, 1982.

Miadi Zineb

– «Est-ce que l'Islam est contre les droits de la femme? Inégalité sacrée ou culturelle?» Conférence donnée le 1er avril 1993 lors du colloque de Soleure Islam et Occident.

M. R. Abderezzak

– *La condition de la femme au Maroc*, thèse présentée à la Faculté de droit de l'Université Mohammed V, Rabat, 1991.